

## **FONDS COMMUNS MANUVIE ET MANDATS PRIVÉS DE PLACEMENT MANUVIE**

**MODIFICATION N° 6 datée du 23 juin 2025 apportée au prospectus simplifié daté du 1<sup>er</sup> août 2024, modifié par la modification n° 1 datée du 13 septembre 2024, la modification n° 2 datée du 28 octobre 2024, la modification n° 3 datée du 25 février 2025, la modification n° 4 datée du 14 mars 2025 et la modification n° 5 datée du 11 avril 2025 (le « prospectus simplifié ») des fonds suivants :**

Catégorie d'actions américaines toutes capitalisations Manuvie\* 1, 5, 6, 11  
Fonds d'actions américaines toutes capitalisations Manuvie 1, 5, 6, 11, 12  
Fonds d'actions américaines toutes capitalisations en dollars US Manuvie 1, 5, 6, 11  
Fonds franchises mondiales Manuvie 1, 5, 6, 11  
Fonds équilibré à rendement stratégique Manuvie 1, 5, 6, 11  
Fonds équilibré à rendement stratégique en dollars US Manuvie 1, 5, 6, 11  
Mandat privé Actions américaines Manuvie\* 1, 3, 4, 5, 6, 11  
Mandat privé Équilibré d'actions Manuvie\*1, 3, 4, 5, 6, 11  
Fiducie privée Équilibré américain Manuvie 1, 3, 4, 5, 6, 11

(chacun, un « Fonds », et collectivement, les « Fonds »)

\* Actions de la Société de fonds de placement échangeables Manuvie (la « Société de Fonds MIX »)

<sup>1</sup> Offrant des titres de série Conseil

<sup>3</sup> Offrant des titres de série C

<sup>4</sup> Offrant des titres de série CT

<sup>5</sup> Offrant des titres de série F

<sup>6</sup> Offrant des titres de série FT6

<sup>11</sup> Offrant des titres de série T6

<sup>12</sup> Offrant des titres de série FNB

(VISANT LES TITRES DE SÉRIE CONSEIL, DE SÉRIE C, DE SÉRIE CT6, DE SÉRIE F, DE SÉRIE FT6, DE SÉRIE T6 ET DE SÉRIE FNB, COMME IL EST INDIQUÉ)

La présente modification du prospectus simplifié des Fonds fournit certains renseignements supplémentaires relatifs aux Fonds, et le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, doit être lu conjointement avec ces renseignements.

Tous les numéros de page renvoient au prospectus simplifié. Les expressions et les termes importants qui ne sont pas définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus simplifié. Le prospectus simplifié demeure inchangé à tous les autres égards.

## **MOTIF DE MODIFICATION :**

Gestion de placements Manuvie limitée (« GPML » ou le « gérant »), le gérant des Fonds a annoncé que Emory W. (Sandy) Sanders, gestionnaire de portefeuille principal chez Manulife Investment Management (US) LLC, a quitté l'entreprise le 12 juin 2025.

Les modifications techniques devant être apportées au prospectus simplifié pour rendre compte de ces modifications sont présentées ci-après.

## **MODIFICATION APPORTÉE AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ :**

### **Responsabilité de l'administration d'un OPC**

#### **Conseiller en valeurs et sous-conseillers en valeurs**

Les lignes du tableau relative aux individus principalement responsables de la prise de décisions quotidiennes en matière de placement à l'égard d'une partie importante du portefeuille des Fonds sous la rubrique "Responsabilité de l'administration d'un OPC – Conseiller en valeurs et sous-conseillers en valeurs » concernant Emory W. (Sandy) Sanders sont retirées.

## **DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES**

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.

**ATTESTATION AU NOM DU FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES TOUTES CAPITALISATIONS MANUVIE, DU FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES TOUTES CAPITALISATIONS EN DOLLARS US MANUVIE, DU FONDS FRANCHISES MONDIALES MANUVIE, DU FONDS ÉQUILIBRÉ À RENDEMENT STRATÉGIQUE MANUVIE, DU FONDS ÉQUILIBRÉ À RENDEMENT STRATÉGIQUE EN DOLLARS US MANUVIE ET DE LA FIDUCIE PRIVÉE ÉQUILIBRÉ AMÉRICAIN MANUVIE (LES « FONDS STRUCTURÉS EN FIDUCIE ») ET AU NOM DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR DES FONDS STRUCTURÉS EN FIDUCIE**

23 juin 2025

La présente modification n° 6 datée du 23 juin 2025, et le prospectus simplifié daté du 1<sup>er</sup> août 2024, modifié par la modification n° 1 datée du 13 septembre 2024, la modification n° 2 datée du 28 octobre 2024, la modification n° 3 datée du 25 février 2025, la modification n° 4 datée du 14 mars 2025, et la modification n° 5 datée du 11 avril 2025, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

**(signé) « Jordy Chilcott »**

JORDY CHILCOTT  
Cochef de la direction  
Gestion de placements Manuvie  
limitée

**(signé) « James Bogle »**

JAMES BOGLE  
Chef de la direction financière  
Gestion de placements Manuvie  
limitée

**Au nom du conseil d'administration de Gestion de placements Manuvie limitée, en sa qualité de gestionnaire et de promoteur des Fonds structurés en fiducie**

**(signé) « Christine Marino »**

CHRISTINE MARINO  
Administratrice  
Gestion de placements Manuvie  
limitée

**(signé) « Sebastien Girard »**

SEBASTIEN GIRARD  
Administrateur  
Gestion de placements Manuvie  
limitée

**ATTESTATION AU NOM DE LA CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES  
TOUTES CAPITALISATIONS MANUVIE, DU MANDAT PRIVÉ ACTIONS  
AMÉRICAINES MANUVIE ET DU MANDAT PRIVÉ ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS  
MANUVIE (LES « FONDS STRUCTURÉS EN SOCIÉTÉ ») ET AU NOM DU  
GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR DES FONDS STRUCTURÉS EN  
SOCIÉTÉ**

23 juin 2025

La présente modification n° 6 datée du 23 juin 2025, et le prospectus simplifié daté du 1<sup>er</sup> août 2024, modifié par la modification n° 1 datée du 13 septembre 2024, la modification n° 2 datée du 28 octobre 2024, la modification n° 3 datée du 25 février 2025, la modification n° 4 datée du 14 mars 2025, et la modification n° 5 datée du 11 avril 2025, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

**(signé) « Jordy Chilcott »**

JORDY CHILCOTT  
Chef de la direction  
Société de fonds de placement  
échangeables Manuvie

**(signé) « Eric Blackburn »**

ERIC BLACKBURN  
Chef de la direction financière  
Société de fonds de placement  
échangeables Manuvie

**Au nom du conseil d'administration de la Société de fonds de placement  
échangeables Manuvie**

**(signé) « Sebastien Girard »**

SEBASTIEN GIRARD  
Administrateur  
Société de fonds de placement  
échangeables Manuvie

**(signé) « Lori Howse-McNab »**

LORI HOWSE-MCNAB  
Administratrice  
Société de fonds de placement  
échangeables Manuvie

**Au nom de Gestion de placements Manuvie limitée, en sa qualité de  
gestionnaire et de promoteur des Fonds structurés en société**

**(signé) « Jordy Chilcott »**

JORDY CHILCOTT  
Cochef de la direction  
Gestion de placements Manuvie  
limitée

**(signé) « James Bogle »**

JAMES BOGLE  
Chef de la direction financière  
Gestion de placements Manuvie  
limitée

**Au nom du conseil d'administration de Gestion de placements Manuvie  
limitée, en sa qualité de gestionnaire et de promoteur des Fonds structurés  
en société**

**(signé) « Christine Marino »**

---

CHRISTINE MARINO

Administratrice

Gestion de placements Manuvie  
limitée

**(signé) « Sebastien Girard »**

---

SEBASTIEN GIRARD

Administrateur

Gestion de placements Manuvie  
limitée